

Le 1^{er} Forum du Tourisme Social



Sommaire

- Le tourisme social hier, aujourd'hui et demain • Page 2
- La grande conquête des congés payés • Page 4
- Bourse Solidarité Vacances • Page 4
- L'UNAT : 300 salariés en Nord-Pas-de-Calais • Page 5
- Le taux de départ baisse mais pas pour tout le monde • Page 5
- Le chèque-vacances en débat • Page 6
- Bons baisers de La Napoule • Page 6
- Un forum très participatif • Page 7

**NUMÉRO
SPÉCIAL**

Le tourisme social hier, aujourd'hui et demain

Organisé le 7 avril dernier à Lens, par l'UNAT, l'ANCAV-TT, l'association Ecla'TS, la CGT du Nord-Pas-de-Calais et la CGT de Picardie, le premier Forum régional du tourisme social a attiré 130 personnes. Le matin, les débats étaient centrés sur le rôle et l'action des CE dans le droit aux vacances et à la culture. L'après-midi, il a été question de la façon de faire vivre et grandir le patrimoine du tourisme social. Compte-rendu.



« Il y avait un esprit de conquête d'un droit nouveau, un moteur de développement social. De grands comités d'entreprises donnaient le la ; certains construisaient eux-mêmes des centres de vacances, menaient de véritables politiques culturelles accessibles aux salariés... Il y avait un grand dynamisme populaire. » Voilà comment Michelle Demessine, présidente nationale de l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme et de plein air), résume l'ambiance des décennies qui ont suivi la création des comités d'entreprise (CE) en 1946, dix ans après la naissance des congés payés. Elle décrit un « élan qui a permis la construction du patrimoine du tourisme social », reposant sur trois piliers, « le mouvement syndical à travers les CE, les grands mouvements d'éducation populaire (Ligue de l'enseignement, VVF, Léo Lagrange, Tourisme et Travail...) et la participation de l'Etat et des collectivités locales ». Aujourd'hui, elle pense qu'il est nécessaire de « se remobiliser pour repartir de l'avant ». « Petit à petit, les marchands ont découvert là un marché exceptionnel et facilement captif, s'en sont emparés au détriment du projet global culturel et social », estime-t-elle. Elle en veut pour preuve une discussion avec un salarié de VVF, qui lui a décrit ainsi ses démarches dans les CE :

« On est assis dans le couloir à côté de Fram, Jet Tours et on attend notre tour, comme tout le monde. Il n'y a pas de lien particulier. » Il existe aujourd'hui 38 000 CE recensés en France qui, pour leur budget vacances, recourent à 95% au secteur marchand et à 5% au tourisme social, rappelle Gilles Pinato, président de l'ANCAV-TT, association de tourisme social créée par la CGT. Pour lui, si cette tendance se poursuit, il en sera bientôt fini du tourisme social et des valeurs qu'il défend.

Le marchand et le non-marchand

Benoît Engel, directeur du CCE de Veolia Eau, confie que Pierre et Vacances est un de ses principaux prestataires. Notamment pour les conditions de réservation des semaines d'hébergement que lui propose cet acteur privé et que ne lui offrent pas certains acteurs du tourisme social. En revanche, les colonies de vacances comme les activités sportives du CCE de Veolia échappent au secteur marchand. « On organise nos propres colonies de vacances, en France comme à l'étranger. Le projet éducatif mené par les élus est que ces jeunes deviennent des citoyens, qu'ils s'ouvrent au monde », détaille-



Ludovic Finez

t-il. Pour les activités sportives, des contrats avec des prestataires privés ont même été arrêtés, pour reprendre l'organisation en interne, confiée à des bénévoles, élus du CE. « On emprunte ou on loue le matériel », complète-t-il, ajoutant que l'ancien système coûtait plus cher.

Actions de solidarité à l'extérieur de l'entreprise

Marcel Croquefer, ancien secrétaire (CGT) du CE de Copenor, une usine chimique de 450 salariés près de Dunkerque, explique pour sa part que les élections des CE font peser une certaine pression, face à des « salariés de plus en plus tournés vers la consommation ». Il raconte une « fronde » à laquelle la CGT a dû faire face dans son entreprise. Une coalition de trois autres syndicats a ainsi revendiqué que le budget du CE consacré aux vacances soit divisé en autant de salariés, soit un chèque de cent euros par personne. La CGT s'est appuyée sur cette demande pour revendiquer et obtenir de la direction, après une grève, une augmentation de cent euros de la prime de vacances... Marcel Croquefer ajoute qu'il est tout à fait possible d'expliquer à des salariés pourquoi un séjour à l'ANCAV-TT, par exemple, sera un peu plus cher qu'un autre vendu dans le secteur marchand : « L'ANCAV-TT s'engage à bien traiter son personnel dans ses centres. » Il insiste également sur les initiatives solidaires que peut porter un CE, à l'extérieur même de l'entreprise. Le CE de Copenor a ainsi invité à sa fête de Noël des demandeurs d'emploi, puis des familles défavorisées de Mardyck et Loon-Plage, les deux communes sur lesquelles l'usine est installée. « Il y a un espace, aux élus de s'engager, insiste-t-il. S'ils veulent des salariés qui ne soient pas de simples consommateurs, ils ne doivent pas l'être eux-mêmes. »



Penser à ceux qui n'ont pas de CE

Solidarité encore, quand il s'agit, à l'ANCAV-TT, de mutualiser le patrimoine social des CE, explique Gilles Pinato. Ce travail se fait via un réseau de 22 associations de proximité, dont Eclat'TS dans le Nord-Pas-de-Calais. Le président d'Eclat'TS, Alain Bachelet, milite même pour la création d'une structure à vocation sociale qui permettrait à des petits CE de co-investir dans des centres de vacances existants ou à créer. « Mon ancien CE, dans une entreprise de 130 personnes, a une dotation de 45 000 euros par an. Il ne peut mettre que 4 000 ou 5 000 euros, alors qu'un lit a un coût de 15 000 ou 20 000 euros », illustre-t-il. Eclat'TS, association adhérente au réseau ANCAV-TT, s'adresse particulièrement à des salariés qui ne bénéficient d'aucun CE. Alain Bachelet, son président, rappelle également que 817 comités d'entreprise, dans lesquels la CGT est majoritaire, existent sur les deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, mais que moins d'une centaine travaillent avec Eclat'TS Nord-Pas-de-Calais Picardie. La mutualisation pour fédérer de nouvelles solidarités entre tous, prend toutes ses dimensions avec le rayonnement de nos activités associatives et solidaires.

Cette question de la mutualisation intéresse également Jean-François Davoust, co-auteur d'une « Histoire mêlée de la



Jean-François Davoust

CGT et du sport ». Il rappelle que des CE possèdent des équipements sportifs susceptibles d'accueillir d'autres publics que leurs ressortissants. Ce qui ne va pas sans certains « blocages, y compris dans notre organisation », avoue-t-il.

« La force d'un patrimoine social mutualisé »



Frédérique Landas

« Un des objectifs [de ce forum] était de démontrer la force d'un patrimoine social mutualisé et solidaire, ouvert à tous, particulièrement en direction des salariés qui n'ont rien ! », insiste d'ailleurs Frédérique Landas, secrétaire générale du Comité régional CGT de Picardie. « Car il est important de se rappeler que plus de 53% des salariés dans notre pays exercent leur activité dans des entreprises dépourvues de

toute instance de représentation. Dans les mêmes proportions ne partent pas où jamais en vacances.[...] Le choix politique de la mutualisation, c'est permettre de renforcer sensiblement nos pouvoirs de négociation, du local à l'Etat, pour exiger le rétablissement des subventions octroyées à nos actions sociales et sociétales et c'est aussi sortir d'une situation de corporatisme. »

Aide à la pierre, aide à la personne



Eric Juncker

« S'il n'y avait pas de patrimoine social dans ce pays, on ne parlerait pas de tourisme social, estime pour sa part Eric Juncker, pour l'ANCAV-TT. On voit bien dans les dernières années que les choix politiques opérés - notamment le recul de l'aide à la pierre et des aides à la personne - ont particulièrement fait baisser les statistiques de départ. Le tourisme social vise aussi à nouer des liens avec les acteurs locaux, sur le plan économique et social. Malheureusement, les restructurations, les disparitions de certains CE ont entraîné la fermeture de nombreux villages du tourisme social. La question qui nous est posée, c'est d'ouvrir des perspectives non seulement pour sauver ce patrimoine mais aussi d'engager des actions concrètes de développement auprès des pouvoirs politiques. » Bref, comme le dit Georges Boulenger, secrétaire général du Comité régional CGT Nord-Pas-de-Calais, cette journée de réflexion et d'échanges s'inscrit « pleinement dans le processus de construction du rapport de force », car « le tourisme social et le droit aux vacances pour tous doit être une priorité de notre organisation et une préoccupation de chacune et chacun d'entre nous ».

La grande conquête des congés payés

« C'est étrange, j'ai l'impression d'énoncer la situation actuelle... » Jean-Marie Czapruga, président de l'Institut d'histoire sociale CGT du Nord-Pas-de-Calais, était chargé de remettre dans son contexte cette « grande conquête sociale » des congés payés. Il rappelle ainsi qu'au nom de « la lutte contre les déficits », les politiques menées dans les années précédant 1936 consistaient notamment « à réduire les salaires des fonctionnaires et les pensions aux victimes de guerre et anciens combattants ». « La loi des huit heures [de travail] de 1919 est de moins en moins respectée. La gauche française peine à trouver des solutions. Une partie des Français se tourne vers l'extrême droite », énumère-t-il.



« Unité ! Unité ! »

Le syndicalisme est alors divisé, à l'image de la scission de la CGT, en 1922. Le nombre de chômeurs passe de 452 000 en 1931 à 800 000 en 1936. Le scandale Stavisky éclabousse le monde politique. Les ligues fascistes manifestent dans la rue, en particulier en février 1934. Puis la donne change. Des contre-manifestations antifascistes

sont organisées, sous le slogan : « Unité ! Unité ! » La CGT se réunit en 1936 au congrès de Toulouse. De grandes grèves ouvrières éclatent, poussant le gouvernement de Front populaire à adopter diverses mesures : augmentations salariales, obligation de scolarité prolongée jusque 14 ans et, bien sûr, les deux fameuses semaines de congés payés. Pour la première fois, une femme, l'ouvrière nordiste Martha Desrumaux, participe aux négociations. « Elle ramène des fiches de paie et les présente aux patrons du textile en leur demandant : "Connaissez-vous le salaire des ouvrières dans vos usines ?" », raconte Jean-Marie Czapruga.

Dès 1938, le patronat reprend cependant la main. Puis viennent les années d'occupation et de collaboration. Cependant, en 1945 et 1946, «

dans un contexte assez différent » de 1936, des mesures du programme du Conseil national de la résistance se mettent en place. Il en est ainsi, notamment, de la création des comités d'entreprises (CE). La nationalisation de l'électricité et du gaz, pour donner naissance à EDF-GDF, est suivie de la création du Conseil central des œuvres sociales (CCOS), devenu par la suite CCAS.

Bourse Solidarité Vacances

Un outil au service du droit aux vacances pour tous !

Créée par Michelle Demessinne, alors Secrétaire d'Etat au Tourisme, le dispositif B.S.V vise à proposer une offre de séjours et de loisirs à des prix solidaires, situés entre -70 et -50% de réduction, grâce à des professionnels du tourisme aussi divers qu'engagés.

Les personnes éligibles au programme BSV sont celles qui répondent à l'un des critères ci-dessous

- Vous présentez un quotient familial CAF (QF) inférieur ou égal à 1000 euros sur l'année N-1
- Vous bénéficiez de la CMU
- Vous présentez un revenu fiscal de référence (RFR)

inférieur en fonction respectivement du nombre de parts fiscales, au x plafonds indiqués ci-contre.

Nombre de parts fiscales	Plafonds du RFR en euros
1	21 600
1,5	27 000
2	32 400
2,5	37 800
3	43 200
3,5	48 600
4	54 000
4,5	59 400
5	64 800

Pour plus de renseignements, contactez Association ECLA-TS

56 rue Francisco Ferrer, 59000 Lille fives • Tél : 03 20 05 10 12 FAX : 03 20 47 23 26 • E-Mail : eclatourismesocial@gmail.com

L'UNAT : 300 salariés en Nord-Pas-de-Calais

L'UNAT (Union nationale des associations de tourisme et de plein air), association reconnue d'utilité publique, fédère les principaux acteurs touristiques à but non lucratif engagés en faveur du départ en vacances pour le plus grand nombre. Elle compte 66 adhérents nationaux et 600 dans ses différentes unions régionales. Le tout représente 1 400 établissements, plus de 21 000 lits touristiques, plus de quatre millions de vacanciers par an, 24 millions de nuitées et 40 000 salariés. « La situation des salariés du tourisme social et solidaire est bien meilleure que ceux du tourisme marchand, insiste Michelle Demessine, présidente nationale de l'UNAT. Une attention particulière est accordée au statut des salariés, à leur salaire, leur temps de travail, mais aussi et surtout leurs conditions d'hébergement. »

Relancer l'UNAT en Picardie

« C'est un tourisme respectueux des hommes et des territoires, acquiesce Pascal Sarpaux, président de l'UNAT Nord-Pas-de-Calais. Chez nous, ceux qui sont en CDI comme les saisonniers ont un contrat de travail de 35

heures, nourris et logés dans des conditions correctes. Pas comme ceux que j'ai pu voir encore cet hiver à la montagne, logés dans des caravanes. Ils ont la possibilité, au moins pour ceux qui sont en CDI, d'accéder à de la formation professionnelle tout au long de leur parcours. » Dans le Nord-Pas-de-Calais, l'UNAT fédère 22 associations, des hébergeurs, des associations de formation et d'autres d'aide au départ en vacances. Le parc d'hébergements comprend six villages de vacances, quatre centres de vacances et deux auberges de jeunesse (1), soit un peu plus 2 500 lits et 80 000 nuitées en 2013. C'est un acteur économique qui emploie une centaine de CDI et le double de CDD, pour un chiffre d'affaires annuel de quinze millions d'euros. Côté Picardie, tout est à reconstruire ou presque. « L'UNAT Picardie a été dissoute en 2014 et une de mes missions en 2016 est de recréer une UNAT sur toute la région [Nord-Pas-de-Calais/Picardie] », confie Pascal Sarpaux.

(1) L'auberge de jeunesse de Lille vient de s'installer dans un bâtiment tout neuf, qui compte 200 lits mais héberge aussi une crèche et la Maison de l'économie sociale et solidaire.

Le taux de départ baisse mais pas pour tout le monde

En 2014, le taux de départ en voyage non professionnel était, selon les chiffres de la Direction générale des entreprises, de 73,4% pour les séjours d'au moins une nuit, 65,4% pour plus de quatre nuits, 47,2% pour plus d'une semaine. Ce taux a tendance à baisser mais attention aux raccourcis, prévient Laurence Moisy, géographe à l'Université d'Angers, du laboratoire Espace et sociétés. « Pour certaines catégories et certaines destinations, il s'est maintenu voire a continué à progresser, explique-t-elle. Par exemple, entre 2009 et 2014, le taux de départ à l'étranger est passé de 24,6% à 25,9%. En revanche, le taux de départ en France est passé de 73,7% à 70%. Les gens qui partent à l'étranger sont majoritairement des gens qui ont un peu plus les moyens.

Même si dans les départs à l'étranger et dans les Dom-Tom, on a aussi les gens qui vont voir de la famille. On peut donc y trouver des catégories modestes qui ont des attaches familiales à l'étranger. »

Nord-Pas-de-Calais et Picardie en fin de classement

Le taux de départ en fonction de la région d'origine est assez inégalitaire. C'est en Ile-de-France qu'il est le plus élevé, avec 82%. A l'autre extrême, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie décrochent les deux dernières places, avec respectivement 59% et 63%. « En revanche, la durée des séjours des habitants du Nord-Pas-de-Calais est de 6,2 jours et ceux de Picardie de 6,3 jours,



Laurence Moisy

poursuit Laurence Moisy. Ce sont les durées moyennes de séjour les plus longues de France. Ce sont toujours des moyennes. Peut-être que dans des régions où il est plus compliqué de partir, quand on réussit à partir, on part pour faire ses vraies vacances de l'année. » « Je n'ai pas tout à fait les mêmes chiffres, réagit Pascal Sarpaux, car pour le tourisme social, les séjours [dans le Nord-Pas-de-Calais] sont de quatre nuits, alors que la moyenne nationale est un peu plus de six. » Le Nord-Pas-de-Calais représente 1% des nuitées nationales du tourisme social.

Le chèque-vacances en débat

Benoît Engel, directeur du CCE de Veolia Eau, s'interroge sur ce qu'il considère comme les effets pervers du chèque-vacances : « Chez nous, les CE qui ont pris une autre majorité que la CGT ont mis en place le chèque-vacances, ce qui a monopolisé les trois quarts du budget. Les militants CGT qui ont repris le CE quelques années plus tard ont eu du mal à faire autre chose. Une fois qu'on met en place le chèque-vacances, c'est très compliqué de faire autrement. Il est dangereux car il enlève la responsabilité des élus. » Benoît Engel se dit ainsi « choqué » que des enseignes de fast-food l'encaissent, alors qu'il « devrait permettre aux salariés de partir en vacances. »

« Il n'y a plus de travail de co-élaboration »

Michelle Demessine, quand elle était secrétaire d'État au Tourisme, a œuvré pour que le chèque-vacances bénéficie également aux salariées des petites et moyennes entreprises. Elle a une autre vision des choses : « Il a joué un grand rôle pour les départs en vacances depuis ses

débuts, dans les années 1980-1981. Je rappelle qu'à l'origine - ça l'est moins aujourd'hui - c'était également un outil d'épargne. Il permettait aux salariés d'épargner tous les mois et, avec la contribution de l'employeur, de se constituer un pécule pour les vacances. Aujourd'hui, on achète le package et on le distribue. Il n'y a plus de travail de co-élaboration. Certes, les chèque-vacances correspond moins aux CE qui ont du patrimoine [de tourisme], mais pour pleins de petits CE, c'est une contribution intéressante. Il faut aussi rappeler que c'est un outil géré de façon paritaire, avec un conseil d'administration composé de toutes les centrales syndicales. Si on veut que ça change et que ça bouge, il faut agir au sein du conseil d'administration et prendre les choses en main. Il y a toujours la menace de sa privatisation, mais il reste encore dans les mains de ceux qui l'ont mis en place. Il dispose de fonds attribués aux vacances des plus défavorisés, des seniors... Ça aussi, cela pourrait un jour être remis en cause. C'est vrai que ce n'est pas une bonne chose qu'un CE mise tout sur le chèque-vacances, mais ça s'appelle la démocratie syndicale, avec ses avantages et ses inconvénients... ».

Bons baisers de La Napoule

« Chez moi, j'ai retrouvé des photos de mes premières vacances, quand j'avais huit mois, au château de la Napoule. Mon grand-père était mineur à Liévin. » Ils sont beaucoup comme Grégory Glorian, secrétaire général de l'Union départementale CGT du Pas-de-Calais, à avoir de tels souvenirs. En 2010, un grand élan de solidarité a permis d'organiser au château de la Napoule un séjour d'une semaine pour 250 anciens mineurs et veuves de mineurs. « C'étaient mes plus belles vacances », se souvient Danielle Evrard, de Loisirs et Solidarité des Retraités (LSR) Bassin minier. « Sans l'action de nos camarades cheminots, la direction de la SNCF n'aurait pas octroyé » de tarif préférentiel, insiste pour sa part Eric Juncker, de l'ANCAV-TT.



Une ancienne propriété des Charbonnages de France

Henri Tobo, retraité d'EDF-GDF et militant à la FNME-CGT, revient sur les conditions de la vente de ce château. « J'en ai marre de me prendre dans la figure : "Vous les gaziers-électriciens, avec votre pouvoir d'achat et votre CE, vous nous avez volé notre château de La Napoule" », prévient-il. « N'oublions pas que La Napoule était une propriété de Charbonnages de France. Le CE des HBNPC [Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais] n'en avait que la jouissance. La CCAS [qui gère les activités sociales de l'énergie, NDLR] a proposé, à l'unanimité du conseil d'administration, l'achat de La Napoule pour une somme symbolique et que le reste, la valeur marchande, soit une soulte à valoir sur les séjours dont pourraient bénéficier la population des mineurs du Nord-Pas-de-Calais, jusqu'au dernier vivant, aux mêmes conditions que les gaziers-



Henri Tobo

électriciens, selon le coefficient social. Nous avons également proposé qu'ils aient accès à notre parc sur l'ensemble du territoire. Longuet, le ministre de tutelle de l'époque, avec Charbonnages de France, a manœuvré pour que soit racheté la jouissance au CE pour quelques millions de francs, transformés en chèques-vacances, lesquels n'ont été distribués qu'aux actifs des HBNPC. » « La valeur marchande de La Napoule est allée dans les caisses de l'Etat, soi-disant pour renflouer le déficit des HBNPC, mais n'est pas du tout venu dans l'escarcelle du tourisme social », conclut Henri Tobo. La CCAS a délégué la gestion du château de La Napoule à Touristra.

Un forum très participatif



Lors ce forum, les débats ne se tenaient pas qu'autour des deux tables rondes ; ils étaient aussi dans la salle. On a entendu des interventions très diverses, comme le témoignage de cet élu du CE des Cheminots, Alexandre Kikos : « A l'heure où existe la tentative d'individualiser la redistribution des prestations, nous continuons à proposer des alternatives dans nos activités. » Il cite ainsi le théâtre, le ballet, l'opéra, ainsi que « l'inauguration d'une nouvelle bibliothèque à Lille ». Et ceci ne se fait pas avec l'aide de la direction de la SNCF, qui, « avec l'appui du gouvernement, entend abaisser les conditions sociales des cheminots ».



Magali Bordichini

« Ce qu'on n'a plus, c'est du temps », regrette de son côté Magali Bordichini, de la CAF du Nord. La direction a ainsi cherché à faire passer le fonctionnement du CE de 1 300 heures, quand il existait huit CAF, à 300 heures pour les huit CAF fusionnées. Les syndicats ont négocié 740 heures mais ce quota passera à 310 heures dans trois ans. Dans ces conditions, « que reste-t-il pour l'action sociale ? », interroge-t-elle.

« Contradiction entre le citoyen producteur et consommateur »

Autre intervention, celle de Serge Decaillon, du Secours populaire français, qui insiste sur l'importance de nouer des partenariats avec le tourisme social pour favoriser le départ en vacances des plus démunis. Roland Dequidt, de l'UNAT Nord-Pas-de-Calais, pointe « la contradiction entre le citoyen producteur et le citoyen consommateur dans ses actes d'achat ». Dans le tourisme social, estime-t-il, « on a du mal à faire comprendre qu'il n'y a pas que le prix, il y a la qualité ». Cette qualité recouvre aussi bien le niveau de la prestation offerte au vacancier que les bonnes conditions de travail du personnel qui l'accueille.

Citons enfin Teddy Dewolf, de la CGT Randstad, qui rappelle que les inté-

rimaires bénéficient rarement des CE des entreprises dans lesquelles ils sont en mission, alors même que la loi permet une participation des entreprises de travail temporaire à ces CE. Il estime que « 5% des intérimaires bénéficient d'un CE. » Il reconnaît d'ailleurs qu'intéresser les intérimaires à l'action sociale des CE n'est pas toujours évident car « leur principale préoccupation est d'aller bosser. Et peut-être qu'après, on parlera des vacances... »

En conclusion de cette journée, Georges Boulenger, secrétaire du Comité régional CGT du Nord-Pas-de-Calais rappelle qu'en cette année de 80e anniversaire, les conquêtes sociales ouvrières de 1936, dont celle des premiers congés payés, puis celle de 1946 avec la création des CE, ont engagé toute la CGT dans la revendication pour le droit aux vacances pour tous, l'accès aux loisirs, à la culture et aux sports.



Une première qui appelle des suites

Les débats de ce premier Forum, riches d'enseignements, doivent permettre à l'ensemble de notre organisation syndicale de créer les conditions optimales d'une réappropriation de ces valeurs dans nos syndicats, en particulier chez nos élu(es) et mandaté(es) dans les CE, ou, au sein des services publics, dans les COS et les CASC. Il faut agir et mutualiser avec tous les partenaires du secteur de l'économie sociale et solidaire et dans le tourisme social. Nos régions ne doivent plus être celles du non-départ en vacances. Notre engagement peut laisser entrevoir de réelles perspectives pour inverser cette statistique.

Le contexte politique et social est tendu. C'est la conséquence des orientations prises par ce gouvernement et le patronat, visant à remettre en cause systématiquement notre modèle social, issu des grandes conquêtes du siècle dernier. Plus que jamais, nos luttes communes permettront d'arracher de nouveaux acquis, engendrant de nouvelles convergences d'intérêts, mutuellement fructueuses. Développons de nouvelles initiatives similaires à cette première d'aujourd'hui, que nous pouvons qualifier de réussite, pour faire connaître les actions de l'ANCAV-TT, d'Ecla'TS, de l'UNAT et de la CGT.

“Flashez-moi pour retrouver l'actualité de la CGT Picardie”

Comité Régional CGT Picardie
6 rue Colbert, 80000 AMIENS



Téléphone 03 22 33 35 00 – Télécopie 03 22 33 35 03 • E-mail : picardie@cgt.fr • <http://crpicardie.reference-syndicale.fr/>

